



COMMUNE D'HERMANCE



AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

Le Conseil municipal de la commune d'Hermance est convoqué le

Mardi 3 mars 2026 à 19h30

Salle du Conseil municipal

A l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 février 2026
2. Communication du bureau du Conseil municipal
3. Communication de l'Exécutif
4. Projet de délibération
5. Travaux des commissions
 - a. Scolaire & sociale (12.01)
 - b. Sports, culture & manifestations (09.02)
6. Propositions individuelles et questions.



Catherine BACH
Présidente du Conseil municipal

